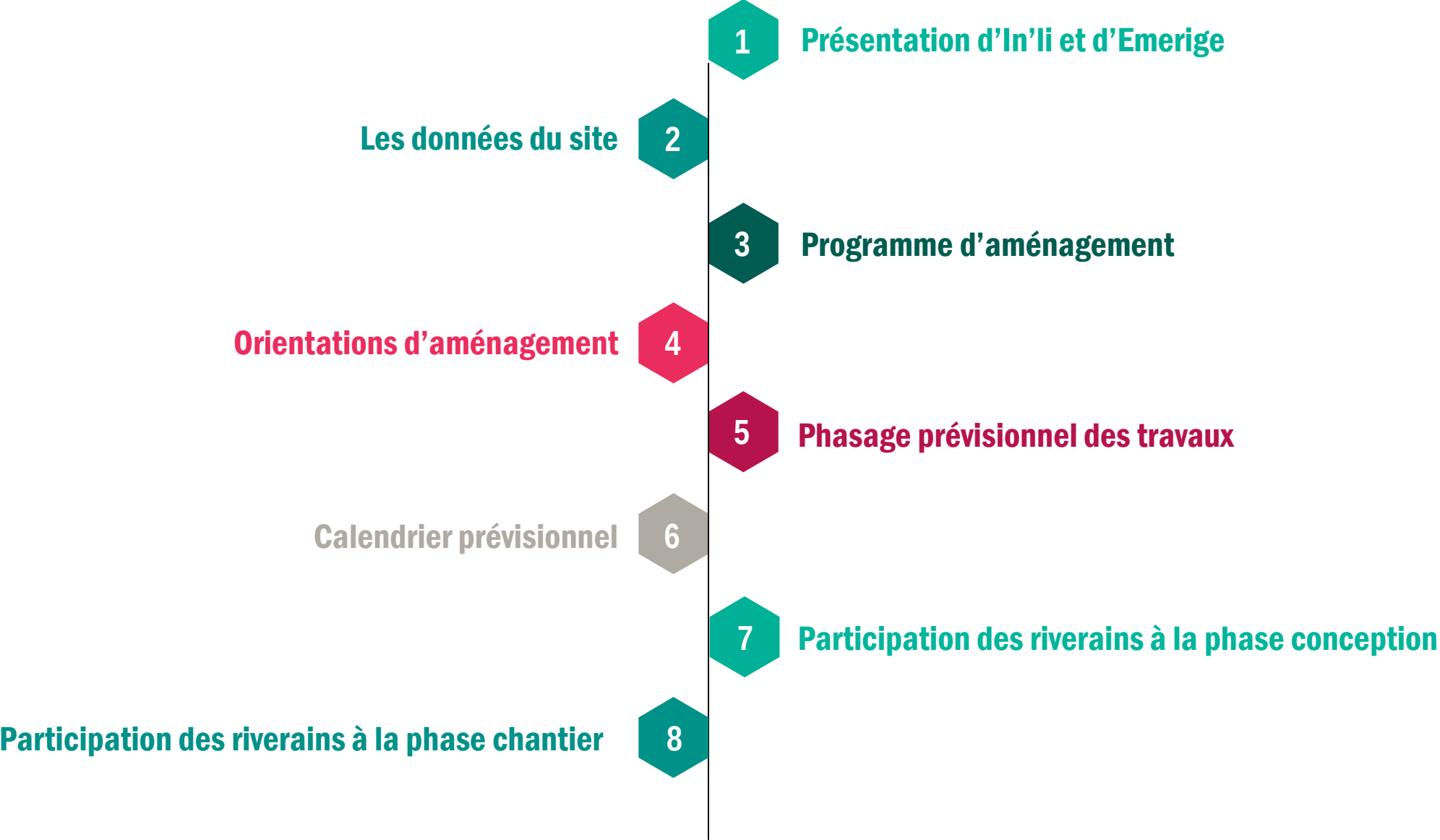


**Aménagement du Village Reille
11 impasse Reille à Paris XIV arrondissement**



SOMMAIRE



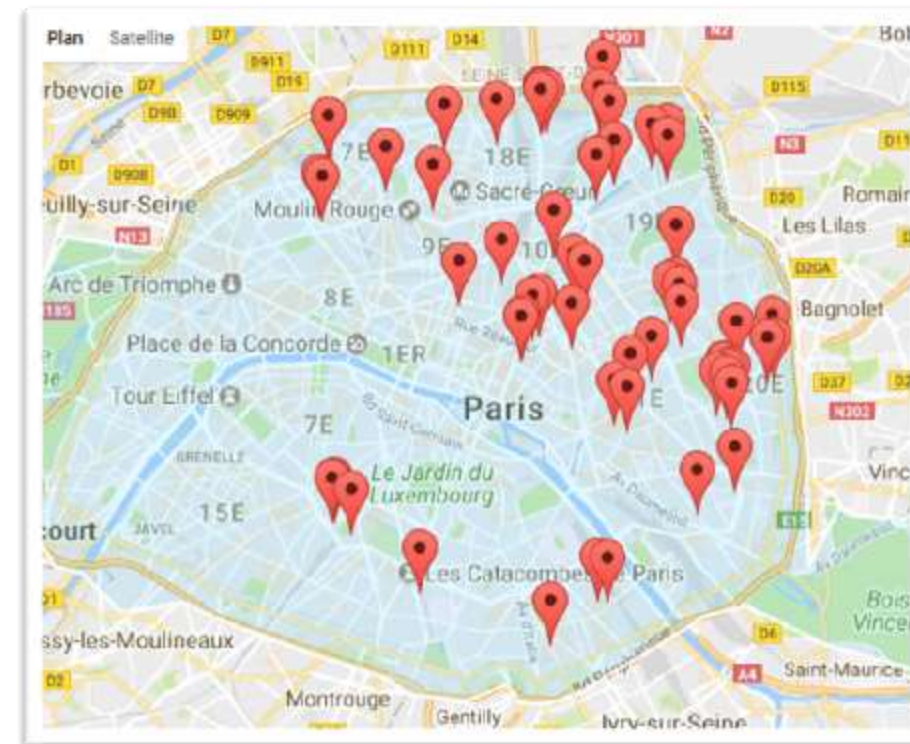
In'li et Emerige

♥ In'li, opérateur choisi par la Congrégation pour l'acquisition du Village Reille et la construction de la nouvelle Maison des Franciscaines.

- N° 1 du logement intermédiaire en Île-de-France,
- Filiale d'Action Logement,
- Logement à destination des salariés aux revenus moyens,
- Des loyers inférieurs aux prix du marché.

♥ Emerige, partenaire choisi par In'li pour réaliser 30% des logements en accession privée.

- Spécialiste de l'immobilier neuf en Ile de France depuis près de 30 ans,
- Premier signataire de la charte "1 immeuble, 1 œuvre", créé par le ministère de la Culture.



42 000 logements In'li dont plus de 5 400 logements dans Paris et Ile-de-France

Dont 170 logements dans Paris 14^{ème} : 26 rue du Commandant Mouchotte

Les données du site – 11 impasse Reille

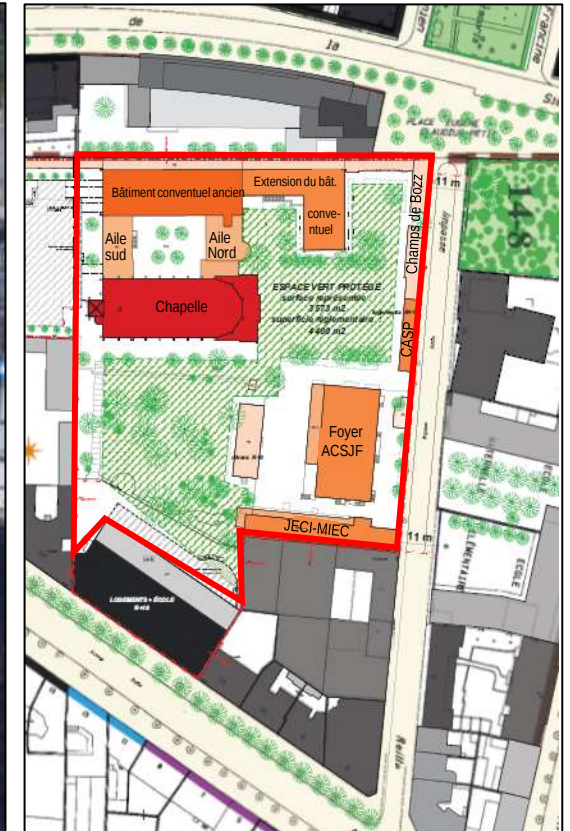
Acquisition du site par In'li en janvier 2018, mais **les sœurs gardent l'usage du bâtiment conventuel, de la chapelle et de l'ensemble des espaces verts** jusqu'à leur déménagement mi-2020.

Le site présente plusieurs **bâtiments occupés par des associations**, dont In'li a pris l'engagement de maintenir sur site jusqu'au démarrage des travaux :

- Foyer ACSJF,
- Le CASP,
- La JECI-MIEC,
- Les champs de Bozz.

Une **scission de copropriété** a été signée avec les 2 copropriétés sis 34-36 avenue Reille et 16-18 avenue Reille. **Servitudes** définies dans le cadre de la scission :

- Zone non constructible dans le petit bois,
- Limitation de hauteur des constructions neuves ☐ s 2 zones,
- Accès pompier pour la copropriété du 34-36 avenue Reille,
- Fermeture étanche au niveau de la chapelle dont l'accès est exclusivement à partir du porche sis 32 avenue Reille.



Présentation du programme d'aménagement

Démolition de l'ensemble des bâtiments existants hormis :

- La Chapelle et le bâtiment conventuel ancien et son cloître
- Conservation ou démolition de l'extension du bâtiment conventuel

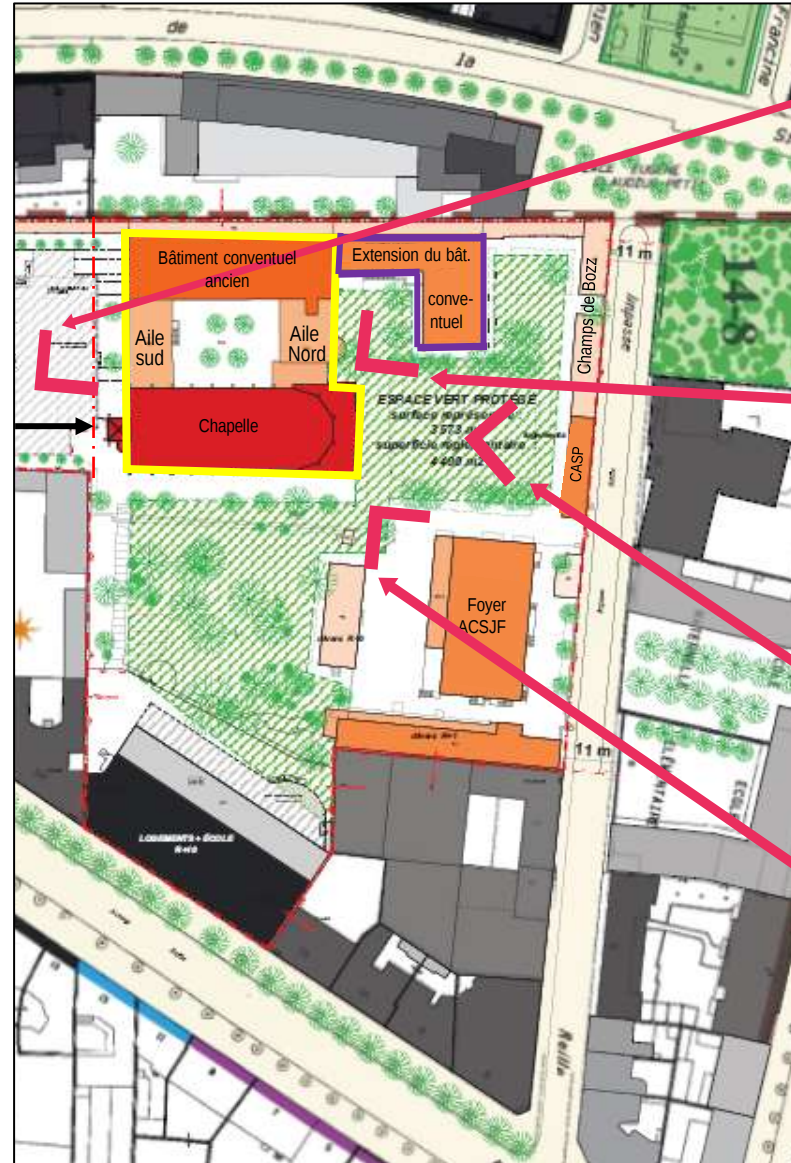
Transformation du bâtiment conventuel pour accueillir le foyer ACSJF.

Conservation de la chapelle en lieu cultuel ou culturel, études en cours.
Accès à la chapelle par le 32 avenue Reille exclusivement.

Construction neuve d'environ 180 logements, accès depuis l'impasse Reille :

- 30 % de logements intermédiaires,
- 10 % de logements PLS,
- 30 % de logements locatifs libres,
- 30 % de logements en accession – Emerige,
- Aménagement d'un restaurant d'environ 500 m².

Mise en valeur de l'enveloppe paysagère avec l'aménagement des 4.400 m² d'espaces verts protégés.



Un concours d'architectes et d'entreprises

Orientations d'aménagement

Concours lancé fin 2018 avec sélection de 5 groupements d'architectes et entreprises, lors d'un jury de sélection effectué avec la Ville de Paris et la Mairie du 14^{ème} arrondissement. Le concours est lancé sans fiche de lot préétablie. Chaque groupement comprend un architecte urbaniste coordinateur et proposera son plan masse d'aménagement.

Orientations d'aménagement définies dans le programme :

Un enclos monastique : des limites et des accès au village Reille à réinventer

Nouveau front bâti à rythmer et création de percées visuelles vers l'intérieur du village
Accès actuel au 11 impasse Reille à préserver afin de valoriser la perspective existante

Place Eugène Claudius-Petit : une jonction avec l'espace public à créer

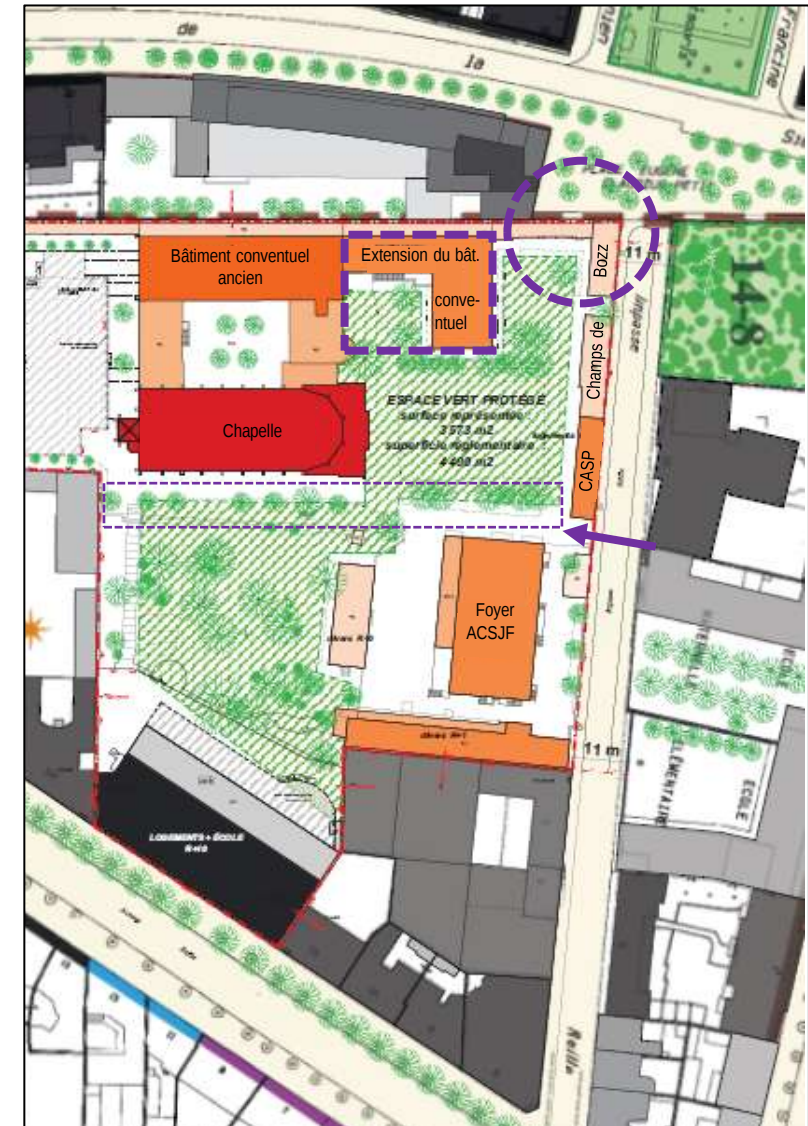
Création d'une façade marquée qui puisse constituer un signal pour la place et le village
Valorisation du pied d'immeuble par un aménagement qui permette de requalifier cet angle de place en créant de nouveaux usages
Création d'une percée, physique ou visuelle, pour ouvrir la place sur le village Reille

Un patrimoine historique à mettre en valeur

Valoriser les vues proches ou lointaines sur la chapelle et le bâtiment conventuel
Etudier la mise en valeur du bâtiment conventuel.

Le paysage, un guide essentiel pour l'aménagement du site

Réflexion sur les ambiances en considérant la richesse et la qualité des unités végétales existantes, proposition d'usages diversifiés
Préserver l'alignement d'arbres à l'entrée du village



Phasage prévisionnel des travaux

Phase 1 à partir de mi-2020 dès le déménagement des sœurs :

- Démolition des bâtiments existants,
- Construction neuve d'une partie du programme d'environ 100 logements et d'un restaurant à rez-de-chaussée situé dans l'angle de la place Eugène Claudius Petit,
- Travaux de réhabilitation du bâtiment conventuel pour le foyer ACSJF,
- Maintient de l'activité du foyer ACSJF existant – 9 impasse Reille.

Phase 2 à partir de janvier 2021 dès le déménagement du foyer :

- Déménagement du foyer ACSJF dans le bâtiment conventuel rénové,
- Démolition des bâtiments existants restants,
- Construction neuve de la partie restante du programme d'environ 80 logements.



Calendrier prévisionnel

Concours conception-réalisation	
Sélection des 5 groupements	25 octobre 2018
Remise des projets par les groupements	26 février 2019
Commission technique d'analyse des projets (ABF, DU, DEVE)	20 Mars 2019
Jury de concours pour désignation du groupement lauréat	29 Mars 2019
Etudes de conception	
Dépôt du permis de démolir	Avril 2019
Dépôt du permis de construire	Juin 2019
Travaux	
Première tranche (dès le déménagement des sœurs)	Septembre 2020
Seconde tranche (après démolition du foyer ACSJF existant)	Septembre 2021

Phase conception : Participation des riverains au choix du projet lauréat

 Constitution d'un **comité de pilotage riverains**

 Réunion de **présentation des cinq projets au comité de pilotage** - Semaine du 11 mars 2019

 **Vote du comité de pilotage au jury de concours** - Le 29 mars 2019

Constitution du jury de concours :

- In'li et Emerige
- Architectes Conseil auprès de In'li et Emerige
- Ville de Paris
- Mairie du XIVème
- Architecte Conseil auprès de la Ville de Paris (Pavillon de l'Arsenal)
- Comité de pilotage riverains

 Lors du jury de concours du 29 mars prochain, le comité de pilotage précisera ses observations sur le projet lauréat.

 En avril – mai, **réunions de mise au point du projet avec le comité de pilotage** en vue du dépôt du permis de construire en juin 2019.

Phase chantier : Ouverture aux écoles et familles avec des activités artistiques



Une résidence d'artiste sur site pendant le chantier

- Production d'une œuvre d'art pérenne à partir de matériaux récupérables sur site;
- Le choix de l'artiste s'effectuera par le biais du concours international François #CIF20 qui vise de jeunes artistes de moins de 35 ans;
- Cette résidence d'artiste sera accompagnée d'un programme d'éducation artistique à destination des scolaires et du grand public.

Cette intervention pendant la phase de chantier permet de proposer des activités durant une phase à la fois subie comme source de nuisances mais aussi comme source de curiosité et de découvertes.



Planning

- Identifier et récolter les matériaux à récupérer : juin-octobre 2020
- Mise en œuvre de la résidence d'artiste : juin-décembre 2020
- Modules grand public adultes et Modules jeune public (avec centres de loisirs, vacances scolaires toussaint) : 2020/2021
- Modules scolaires écoles, collèges et lycées, présentation dès avril 2020 pour la rentrée 2020/21 (dispositifs communaux, départementaux et régionaux)
- Livraison de l'œuvre : 1^{ère} et seconde phase de livraison du programme immobilier



Un immeuble une œuvre Emerige :

- Dans le cadre du programme accession une œuvre d'art sera installée et visible du plus grand nombre.



Participation du comité des riverains

Rédaction du cahier des charges pour lancer l'appel à projets auprès d'artistes en 2020.

Sélection de l'artiste par un jury multidisciplinaire (maitre d'ouvrage, groupement conception/réalisation et acteurs locaux)

Définition du programme d'éducation artistique :

- Modules spécifiques (apport théorique et pratique entre 1h et 1h30) : transformation des matériaux, recyclage, ready-made ...
- Modules pour les scolaires
- Modules pour le grand public



ARROI
Mission d'AMO

Ingénierie culturelle



La Fabrique de l'esprit
Association

Mise en œuvre de programmes éducatifs et artistiques, œuvres à l'appui



Françoise
Association

Mise en relation des jeunes artistes et des professionnels de l'art

Merci de votre attention